



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

UN (1989) DV

OCT 1989

UN/SA COLLECTION

A/C.1/44/5

18 octobre 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session  
Première Commission  
Point 62 de l'ordre du jour

## ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

Lettre datée du 17 octobre 1989, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Le Gouvernement australien a réuni un Séminaire régional sur les armes chimiques à Canberra les 2, 3 et 4 août 1989. Y ont assisté les représentants des 21 pays du Pacifique Sud et d'Asie du Sud-Est. On trouvera ci-joint la liste de ces pays, un document d'information sur le Séminaire, le texte de la déclaration d'ouverture du Ministre australien des affaires étrangères, M. Gareth Evans, et la récapitulation des débats par le Président du Séminaire (voir annexes).

Le Séminaire avait principalement pour objet d'encourager les Etats de la région - qui est actuellement exempte d'armes chimiques - à appuyer l'idée qu'une convention sur les armes chimiques devrait être conclue sans tarder. Les participants ont examiné les derniers résultats des négociations de Genève et les incidences que la Convention aurait sur leurs pays respectifs et sur la région dans son ensemble.

Au sujet du Séminaire se rapportant à la question des armes chimiques et bactériologiques (biologiques) que doit examiner l'Assemblée générale, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et ses annexes comme document officiel de l'Assemblée générale à sa quarante-quatrième session, au titre du point 62 de l'ordre du jour.

Annexe I

SEMINAIRE REGIONAL SUR LES ARMES CHIMIQUES TENU A CANBERRA  
LES 2, 3 ET 4 AOUT 1989

Participants

Australie  
Brunéi Darussalam  
Etats fédérés de Micronésie  
Fidji  
Forum du Pacifique Sud  
Iles Cook  
Iles Marshall  
Iles Salomon  
Indonésie  
Kiribati  
Laos  
Malaisie  
Myanmar  
Nauru  
Nouvelle-Zélande  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
Singapour  
Thaïlande  
Tonga  
Tuvalu  
Vanuatu  
Viet Nam

Annexe IIINITIATIVE REGIONALE PRISE PAR L'AUSTRALIE AU SUJET  
DES ARMES CHIMIQUESDocument d'informationLa guerre chimique

L'utilisation au combat de gaz toxiques, tels que les gaz neurotoxiques et le gaz moutarde, a pris le nom de guerre chimique. Les armes utilisées dans la guerre chimique peuvent être des obus, des bombes, des grenades ou des missiles conçus pour libérer des agents chimiques mortels à l'impact. Des armes chimiques de ce genre ont été utilisées pour la première fois à grande échelle en 1915 près d'Ypres, en Belgique, pendant la première guerre mondiale, et ont ensuite fait plusieurs milliers de victimes dans les deux camps. L'horreur qu'ont suscitée dans le monde les effets de ces armes et le désir de ne plus jamais voir se reproduire la guerre chimique ont abouti à la signature du Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition de l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques <sup>a/</sup>.

L'interdiction morale et juridique dont est frappée la guerre chimique a été largement respectée depuis lors, à ceci près que des armes chimiques auraient été utilisées, par exemple, en Abyssinie, en Manchourie et au Yémen. Ce sont les contraintes liées aux armes chimiques qui ont incité les deux camps à s'abstenir d'utiliser des armes chimiques pendant la seconde guerre mondiale, bien qu'ils en aient détenu l'un et l'autre des stocks importants. Le premier emploi intensif à grande échelle d'armes chimiques depuis 1918 s'est en fait produit pendant la guerre du Golfe, entre 1983 et 1988, où des attaques aux gaz toxiques ont fait des milliers de victimes tant du côté iranien que du côté iraquien.

Devant la réapparition soudaine et extensive des armes chimiques sur le théâtre d'opérations du Golfe, on s'est demandé avec inquiétude si d'autres pays, dans des régions où existent des tensions, n'envisageraient pas de se doter eux aussi d'armes chimiques. De l'avis de l'Australie, ce ne serait pas la bonne conclusion à tirer de la guerre entre l'Iran et l'Iraq. Les armes chimiques peuvent paraître techniquement simples et relativement faciles et bon marché à fabriquer, mais elles sont imprévisibles et d'un intérêt limité du point de vue militaire. La protection contre les armes chimiques - et ceci vaut pour les troupes qui les emploient - est très coûteuse et pratiquement impossible dans les climats chauds. Les armes chimiques sont une forme de terrorisme militaire, qui pourrait être dangereusement déstabilisant, et elles n'ont pas leur place dans l'arsenal d'un pays dont les armements sont conçus pour défendre la sécurité nationale. L'Australie est aussi profondément convaincue que la guerre chimique est parfaitement inhumaine et dépasse les limites de ce que la communauté internationale peut accepter. Les armes chimiques causent d'horribles blessures, la mort qu'elles entraînent est lente et douloureuse, elles frappent au hasard, sans distinction, et elles peuvent donc - comme on l'a vu en Iraq - toucher des civils sans défense et les propres troupes de l'attaquant aussi bien que les troupes de l'ennemi.

### Une initiative régionale

S'adressant à la Asia Society, à New York, au mois de juin 1988, le Premier Ministre, M. Hawke, a annoncé que l'Australie avait l'intention de prendre une initiative dans la région au sujet des armes chimiques. Depuis lors, un groupe d'experts australiens a eu des entretiens sur les questions d'armes chimiques dans la plupart des capitales des pays du Pacifique Sud et de l'Asie du Sud-Est. L'objet en était de promouvoir un dialogue régional sur les questions d'armes chimiques pour parvenir à un ferme consensus que nous sommes plus en sécurité sans armes chimiques dans la région. Qu'un pays se dote d'armes chimiques ou en conserve, et sa sécurité s'en trouverait diminuée, de même que celle de tous les pays voisins.

### La convention sur les armes chimiques

L'essentiel des discussions a porté sur la convention sur les armes chimiques, qui fait actuellement l'objet de négociations à la Conférence du désarmement à Genève. L'Australie est convaincue que le seul moyen pleinement efficace de régler le problème des armes chimiques et de les tenir à l'écart de notre région est d'appliquer sans tarder à l'échelle mondiale une interdiction globale comme celle qui est en cours d'élaboration à Genève. Pour qu'une telle convention entre rapidement en vigueur dans le plus grand nombre de pays possible, il faudra que les objectifs en soient plus largement compris et soutenus. Il est donc essentiel que la convention et ses effets soient bien compris et acceptés par tous et pas seulement par les participants à la Conférence du désarmement et les pays qui y assistent en observateurs.

L'Australie est l'un des 40 participants à la Conférence du désarmement et elle travaille activement à l'élaboration de la convention. Elle estime donc qu'elle a un rôle utile à jouer en coopérant avec ses voisins en vue de faire plus largement accepter la convention à mesure qu'approche le moment où elle sera prête à être signée et en servant d'intermédiaire pour les questions qui pourraient préoccuper particulièrement les pays de la région au sujet de la convention en cours d'élaboration.

### Les réactions de la région

L'équipe chargée de l'initiative régionale a été reçue chaleureusement et écoutée attentivement par les gouvernements des pays de la région, et le Gouvernement australien a désormais l'assurance qu'il est de plus en plus admis dans la région que l'adhésion à une interdiction globale à l'échelle mondiale des armes chimiques serait dans le plus grand intérêt de notre bien-être commun. Les pays dans leur ensemble sont disposés à participer activement à un dialogue concret dans l'ensemble de la région pour le plus grand bénéfice de nos intérêts communs en matière de sécurité.

### Un séminaire régional

Le Gouvernement australien est vivement désireux de poursuivre un dialogue permanent avec ses voisins, à la fois pour que les questions relatives aux armes chimiques soient de mieux en mieux comprises dans la région et pour cimenter le consensus régional qui prend corps. Un tel dialogue pourrait aussi servir à

assurer que tous les sujets qui préoccupent les pays de la région concernant le projet de convention sur les armes chimiques seront pleinement examinés. C'est dans cette idée que le Gouvernement australien a invité les pays de la région à participer à un séminaire sur les armes chimiques, qui s'est tenu à Canberra les 2, 3 et 4 août de cette année. Le séminaire a été l'occasion d'examiner librement plus en détail les questions relatives aux armes chimiques et à la convention sur les armes chimiques, y compris ses conséquences pour la région. Les sujets de préoccupation particuliers que la convention suscitent auprès des pays de la région et ce qu'elle signifie pour eux ont aussi fait l'objet de discussions complémentaires.

#### Quelle sera la suite

L'Australie n'a pas d'idée arrêtée sur la façon de donner suite à l'initiative. Comme il s'agit d'un dialogue entrepris dans un esprit de coopération, elle la poursuivra en collaboration étroite avec ses voisins. La priorité continuera d'être donnée à la convention sur les armes chimiques, dont la conclusion est proche.

#### Note

a/ Société des Nations, Recueil des Traités, vol. XCIV (1929), No 2138.

Annexe III

DISCOURS PRONONCE PAR M. GARETH EVANS, MINISTRE DES  
AFFAIRES ETRANGERES ET DU COMMERCE, SENATEUR, Q. C.

3 AOUT 1989

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à ce séminaire de deux jours dont l'objet est de poursuivre notre dialogue sur la question si importante des armes chimiques.

Le Gouvernement australien et moi-même jugeons extrêmement encourageant que tant d'Etats indépendants de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique Sud aient accepté de se faire représenter à ce séminaire, et par des personnes aussi éminentes.

Ce nous est aussi un motif de satisfaction que cette réunion soit une pierre de plus ajoutée à l'édifice de coopération et de dialogue qui se construit progressivement dans notre partie de la région de l'Asie et du Pacifique.

Nombreux sont les problèmes urgents qui touchent notre région, et nos gouvernements ne peuvent se permettre d'en négliger aucun. Pourquoi, dans ces conditions, se sentir obligé de consacrer des ressources à l'étude des questions d'armes chimiques alors qu'aucun d'entre nous n'en a dans ses arsenaux?

Cette question appelle, me semble-t-il, essentiellement deux réponses. L'une est que la réapparition soudaine, ces derniers temps, des armes chimiques, a fait tache au milieu de ce qui aurait été l'une des plus grandes périodes d'espoir que l'humanité ait connues depuis de nombreuses années.

L'utilisation d'armes chimiques dans la guerre entre l'Iran et l'Iraq doit nous préoccuper tous profondément. Car il est désormais plus pensable qu'hier que d'autres pays qui affrontent des menaces à leur sécurité envisageront de se doter de ces armes. Ils commettraient là, à notre avis, une erreur désastreuse tant du point de vue de leur intérêt stratégique que sur le plan de la moralité. Sans doute les armes chimiques sont-elles techniquement simples et relativement faciles à fabriquer à peu de frais, mais elles sont imprévisibles et, tout bien considéré, d'une valeur militaire douteuse. La protection contre les armes chimiques, même pour les troupes qui en sont elles-mêmes équipées, est extrêmement coûteuse et, en fait, virtuellement impossible à réaliser, notamment en climat chaud. Leur emploi est en un sens une forme de terrorisme militaire dont l'effet déstabilisant est extrêmement dangereux et dont aucune analyse rationnelle ne permet de conclure qu'il contribue à la sécurité d'un pays.

Il me paraît significatif à cet égard que même au cours de la seconde guerre mondiale les deux parties en présence aient décidé de ne pas faire usage des stocks abondants d'armes chimiques dont elles disposaient. La raison en était que les dirigeants nationaux et les généraux craignaient que les conséquences d'une telle utilisation - y compris les représailles de même nature - deviendraient vite imprévisibles.

Le deuxième facteur qui sous-tend notre politique est notre conviction profonde que l'inhumanité totale de la guerre chimique situe celle-ci hors du champ de ce que la communauté internationale est capable d'accepter, même dans les circonstances désespérées d'un conflit militaire illimité. Les armes chimiques infligent des lésions hideuses, et provoquent une mort lente et douloureuse, ce, d'une façon qui frappe au hasard et sans discernement, comme on a pu le voir au cours de la guerre entre l'Iran et l'Iraq, aussi bien des civils sans défense, voire les troupes de l'assaillant lui-même, que l'ennemi visé.

J'ajouterai que pour nombre d'Australiens le sentiment direct et personnel de révolusion que leur inspirent les armes chimiques tient à ce qu'ils ont connu de leurs effets dans leurs propres familles. J'ai moi-même de proches parents tant du côté paternel que du côté maternel qui, comme des milliers d'autres soldats australiens, ont vécu l'horrible expérience des attaques aux gaz asphyxiants pendant la première guerre mondiale.

La préoccupation majeure de l'Australie est de veiller à ce que les armes chimiques, actuellement essentiellement étrangères à notre région, le demeurent. Le meilleur moyen de s'en assurer, à notre avis, est de conclure à bref délai une convention sur les armes chimiques, qui interdirait toutes ces armes pour toujours.

Les négociations qui doivent aboutir à une telle convention durent depuis des années déjà. Comme bien d'autres, nous nous sentons frustrés par ces lenteurs. Toutefois, récemment, grâce dans une large mesure à l'allégement des tensions entre les superpuissances, des progrès considérables ont été réalisés. L'espoir semble maintenant se préciser de voir cette convention conclue d'ici quelques années. L'Australie, comme nos coparticipants au séminaire, l'Indonésie et le Myanmar, siège à la Conférence du désarmement et fait tout en son pouvoir pour rapprocher le jour où sera finalement mis au point le texte de la convention.

En dehors de la Conférence du désarmement proprement dite, l'Australie agit sur plusieurs fronts distincts mais connexes pour hâter au maximum le progrès vers l'établissement d'une convention. C'est ainsi, d'une part, que notre gouvernement a convoqué une conférence contre les armes chimiques rassemblant les représentants des gouvernements et de l'industrie et qui doit se tenir à Canberra en septembre de cette année. Un certain nombre des pays ici présents y seront également représentés.

Ce qui nous a poussé à convoquer cette conférence est la conscience que nous avons du rôle important que l'industrie chimique internationale aura à jouer pour assurer la conclusion et l'application d'un accord d'interdiction totale et concrètement vérifiable des armes chimiques.

Le séminaire où nous nous trouvons aujourd'hui est une opération totalement distincte et représente la phase la plus récente de l'initiative régionale de notre premier ministre sur les armes chimiques, dont l'objet est d'inciter, à l'égard de cette question, à une prise de conscience régionale plus aigüe qui déboucherait sur un dialogue. L'aboutissement, nous l'espérons, sera de tomber fermement d'accord que nous serons tous davantage en sécurité en l'absence d'armes chimiques.

Au cours des deux jours qui viennent, l'occasion nous sera donnée de débattre sous bien des aspects du problème des armes chimiques. Conformément aux espoirs que nous plaçons dans notre initiative régionale, nous souhaitons que se dégage de ces discussions non seulement une conscience plus nette de l'importance du problème et de ce en quoi il touche notre région, mais une conviction partagée par tous que ces armes sont haïssables et que nous devons tous appuyer la conclusion à brève délai d'une convention qui hâte leur interdiction.

Les discussions qui vont avoir lieu ici vous permettront de vous familiariser avec le contenu de la Convention et avec les droits et obligations des gouvernements qui y adhéreront. Mon propre gouvernement est parfaitement convaincu qu'une fois la Convention mise au point, il sera en mesure de la signer, et j'espère que au fur et à mesure du déroulement des négociations vous pourrez tenir vos ministres au courant de façon que vos gouvernements puissent eux aussi adhérer à la convention à bref délai.

Je n'ignore pas, en exprimant cet espoir, qu'un certain nombre de vos gouvernements ont déjà marqué leur appui pour cette position. Ce que nous souhaitons est que tous les Etats de la région, y compris ceux qui jusqu'à présent n'ont guère eu l'occasion d'étudier de près les questions relatives aux armes chimiques, s'associeront à un consensus en adoptant la position à laquelle sont déjà parvenus les autres.

Mon gouvernement est convaincu que, sur tout ce problème des armes chimiques, les pays de notre région, en agissant de concert, sont en mesure d'influer sur le cours des événements d'une façon qui contribuera à notre sécurité à tous. L'affirmation par nous tous d'une position collective encouragera les autres régions du monde à nous imiter et rapprochera le jour où une convention sur les armes chimiques deviendra réalité.

Tel doit être, j'en suis convaincu, notre objectif et en fait l'entrée en vigueur de la convention est l'aboutissement vers lequel doit tendre le travail que nous venons d'amorcer.

Permettez-moi une fois de plus de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à ce séminaire qui, espérons-nous, donnera lieu à un échange d'idées à la fois approfondi et décontracté. Je tiens à souligner à cet égard que nous traitons cette réunion comme une réunion intergouvernementale d'ordre interne et que toutes les déclarations faites ici seront traitées par nous comme strictement confidentielles.

J'espère qu'une fois retournés sous vos climats plus chauds il vous restera de cette réunion la satisfaction de la tâche accomplie et l'agréable souvenir des moments passés ici. Et c'est avec plaisir, pour ma part, que je prononce maintenant l'ouverture du séminaire.

Annexe IV

RECAPITULATION DU PRESIDENT

1. Soixante-sept représentants de 23 pays de la région de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique Sud ont participé à ce séminaire, qui est la première réunion multilatérale de personnalités officielles de la région consacrée à l'étude du problème des armes chimiques. Les débats, à caractère officieux et sans cadre rigide, ont permis l'expression réciproque de perspectives différentes sur ce problème, mais les participants au séminaire partageaient néanmoins manifestement le souci de voir épargnée à leur région la menace de la guerre chimique et le désir de voir entrer en vigueur une interdiction générale et durable des armes chimiques. Les mémoires présentés au séminaire traitaient du projet de convention d'armes chimiques, de ses conséquences et de ses avantages stratégiques pour la région et aussi plus particulièrement de tel ou tel aspect : vérification, assistance à apporter aux Etats et obligations de ceux-ci; rôle qu'aura à jouer l'industrie chimique pour assurer la conclusion d'une convention et en appuyer l'application; prolifération des armes chimiques; enfin, réaction de la région à la menace des armes chimiques.

Convention sur les armes chimiques

2. C'est sur la Convention sur les armes chimiques actuellement en cours de négociation à la Conférence du désarmement de Genève qu'ont été axées les discussions. Les participants ont examiné plusieurs mémoires où étaient examinées en détail les questions restant à résoudre dans les négociations sur le "texte évolutif" de la Convention. Un ferme appui s'est manifesté pour l'objectif qui est celui de la Convention de prévoir une interdiction totale et vérifiable des armes chimiques. Des inquiétudes se sont fait jour quant à la lenteur du déroulement des négociations de Genève ainsi que certains doutes quant à la réalité de la détermination des principaux négociateurs de voir les pourparlers aboutir à bref délai. Il a néanmoins été fait observer que si par le passé il y avait eu lieu de douter de l'existence d'une volonté politique générale de conclure une convention, les indications paraissent aujourd'hui très positives. Les négociateurs avançaient prudemment parce que, une fois les grandes questions de principe résolues, celles qui restent abondent en détails à caractère technique. Les perspectives de conclusion d'une convention efficace étaient très prometteuses.

3. L'importance d'une adhésion universelle à la Convention a été soulignée, celle-ci ne pouvant avoir d'effet réel que si aucun pays ou groupe de pays important ne restait en dehors de son cadre. Tout pays adhérant à la Convention en retirerait des avantages sur le plan stratégique et sur celui de la sécurité, et plus l'adhésion serait large plus le message politique qui se dégagerait de ce fait serait vigoureusement positif. Universelle, la Convention instaurerait un climat moral fécond, générateur à son tour d'avantages considérables.

Aspects stratégiques

4. Il a été noté que la région avait beaucoup à gagner à demeurer exempte d'armes chimiques; le coût d'une protection efficace contre une attaque aux armes chimiques, par exemple, était extrêmement élevé et totalement prohibitif pour

nombre d'Etats de la région; l'avantage militaire douteux que confère l'accumulation de stocks d'armes chimiques était largement contrebalancé, et au-delà, par leur coût militaire et stratégique; l'amorce d'une course aux armements chimiques grèverait lourdement l'économie et le développement de tout pays qui s'y laisserait entraîner. En outre, la multiplication des missiles balistiques relativement bon marché capables d'être équipés d'ogives chimiques signifiait qu'aucun Etat de la région ne pouvait se permettre de se sentir pour longtemps à l'abri d'une attaque aux armes chimiques. Le projet de convention sur les armes chimiques a été identifié par les participants comme le moyen le plus efficace de procurer ces avantages à la région. La Convention aurait par ailleurs un effet de confiance considérable tant dans la région qu'en dehors.

5. Certains participants ont fait observer que le problème des armes chimiques paraissait bien éloigné des préoccupations de la région; d'autres ont indiqué que cette situation pouvait changer à bref délai et qu'il importait d'agir pendant que le problème était encore maniable.

#### Préoccupations régionales

6. Les participants se sont particulièrement préoccupés des obligations que conférerait à un Etat le fait de devenir partie à la Convention. Une des inquiétudes exprimées au nom d'un certain nombre de pays de la région était que ceux-ci, tout en appuyant vigoureusement la Convention sur le plan politique et sur le plan moral, ne seraient pas en mesure de consacrer des ressources importantes ni à suivre le problème des armes chimiques ni à se charger des obligations que supposait l'adhésion à la Convention. Les rédacteurs de la Convention devraient manifestement avoir ces considérations présentes à l'esprit lorsqu'ils régleraient les dispositifs de financement et définiraient les obligations des Etats, dont l'industrie chimique est exigüe ou non existante, qui ne peuvent réserver à ces fins que peu de ressources financières ou autres. Une suggestion présentée a été que la possibilité soit prévue pour un tel Etat de communiquer un état néant si les dimensions de son industrie chimique ou l'utilisation par lui de produits chimiques toxiques restaient en deça d'un seuil passé.

7. Certains ont souligné que la Convention risquait de se vider de tout son sens si elle imposait à de petits pays ou à des pays en développement des obligations dont ils seraient incapables de s'acquitter. D'autres en revanche ont fait observer que tous les pays de la région avaient beaucoup à gagner à la conclusion d'une convention efficace et devraient être disposés à l'appuyer activement.

8. L'opinion a été exprimée que la Convention devrait prévoir une assistance aux pays en développement pour la liquidation des dépôts d'armes chimiques qui se trouvaient sur leur territoire et aussi pour le maintien d'un dispositif de défense approprié contre la guerre chimique.

9. La question de l'effet probable de la Convention sur la compétitivité de l'industrie a été abordée. Tout en reconnaissant que la vérification imposerait certaines charges à l'industrie, on a exprimé l'opinion qu'il devrait être possible d'harmoniser celles-ci avec les règles existantes de contrôle et de communication

de rapports pour réduire au minimum ce fardeau supplémentaire. Il était essentiel qu'un dialogue s'institue avec l'industrie pour faire en sorte que la vérification soit efficace et coûte le moins possible.

#### Poursuite du dialogue

10. Il a été jugé manifestement nécessaire de poursuivre les consultations et les dialogues à l'intérieur de la région sur la question des armes chimiques, notamment à mesure que les entretiens de Genève approcheraient de la conclusion d'une convention sur les armes chimiques. On a notamment proposé à cette fin de tenir un autre séminaire pour examiner l'évolution des questions relatives aux armes chimiques et pour servir de tribune aux préoccupations et aux intérêts des pays de la région. Certains participants ont déclaré s'intéresser à la possibilité de participer à l'inspection expérimentale d'une usine chimique appartenant à ce domaine. Il a été proposé que les gouvernements de la région expriment formellement leur opposition aux armes chimiques et leur appui pour une interdiction totale, et l'idée d'une déclaration régionale commune a fait l'objet de discussions.

-----